

Pessimiste sur les ombrières solaires en France, Coruscant décroche 5 (derniers ?) MW

En juin dernier, Renault annonçait un pharaonique projet d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de ses sites industriels français (parkings du personnel et plateformes de stockage). Six futurs sites ont été développés initialement par Eiffage, qui a passé le relais pour la construction et le financement des centrales. Cinq projets ont été vendus à l'espagnol Gestamp Solar, avec une option sur le sixième. Finalement, c'est le français Coruscant qui met la main sur ce 6e lot, situé sur le site de Cléon (Seine-Maritime). Une bouffé d'air pour ce spécialiste des ombrières photovoltaïques, inquiet de l'exclusion probable des ombrières photovoltaïques dans les futurs appels d'offres sur les installations de plus de 100 kW. La PME entrevoit un salut à l'international.

15 millions sur le projet Renault

Coruscant va investir 15 millions d'euros pour construire les 5 MW prévus sur le parking du personnel de Cléon. La construction a commencé pour un raccordement prévu fin 2011. L'entreprise exploitera aussi la centrale. Le tarif d'achat a été obtenu avant le moratoire et sera donc de 42 centimes le kWh.

Coruscant s'appuie sur l'industriel portugais Pavi Metal (construction métallique), également basé en Essonne, pour les structures métalliques. Le français Adiwatt, situé dans le Loir-et-Cher, apporte les structures d'intégration. La partie électrique est réalisée par l'installateur Ineo (groupe GDF Suez). Enfin, les panneaux solaires sont norvégiens, fournis par REC Solar.

Au final, plus de 2.300 places de parking vont être converties, soit l'équivalent de 34.000 m² de panneaux solaires, c'est à dire 5 terrains de football. De plus, 15% des places seront équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques. Le site de Renault à Cléon doit notamment produire les moteurs électriques des futurs véhicules du constructeur.

Des futurs appels d'offres inquiétants pour les ombrières solaires

Financé notamment par le fonds Eco-Mobilité Partenaires de la SNCF et associé sur certains projets à la Caisse des Dépôts, Coruscant dispose de 2 MW en exploitation sur 4 sites. Avec Renault, ce chiffre passera à 7 MW fin 2011 et permettra à la société d'encaisser 3 millions d'euros de recettes annuelles sur la vente d'énergie, contre 1 million cette année. En 2012, l'entreprise doit en outre fournir 500 kW de parking solaire à un client de Grenoble et porte trois projets sur des parkings de 100 kW chacun, réalisés dans le périmètre de la SNCF.

Au-delà, l'avenir pourrait s'assombrir pour Coruscant en France. Dans le cahier des charges des appels d'offres mis en consultation, les ombrières photovoltaïques ne sont pas prévues sur le segment des installations de plus de 100 kW.

"Les installations photovoltaïques visant à recouvrir tout ou partie d'une aire de stationnement (installations communément désignées sous les termes « ombrières de parking ») ne sont pas admises. Le cas échéant, de telles offres seront rejetées", indique le ministère de l'Environnement dans les documents sur les conditions de l'appel d'offres portant sur la construction d'installations photovoltaïques de puissance crête supérieure à 100 kW.

Un salut à l'international

Le marché des ombrières solaires serait ainsi limité aux installations inférieures à 100 kW. Au delà, le tarif d'achat serait de 12 centimes d'euros le kWh, soit un niveau trop faible actuellement pour rentabiliser des projets. À côté de la France, et dans l'attente de la parité réseau, Coruscant lorgne donc des marchés étrangers.

"Nous avançons sur le développement de la société à l'international, où nous prospectons deux pays, avec la volonté de prendre pied dans au moins l'un des deux dans les prochains mois", indique Thierry Mueth, PDG de Coruscant. L'Afrique et l'Asie du Sud-Est sont visés.